

plement dite est celle de Pâque. Cela n'est pas tout-à-fait convainquant, à cause que le texte latin est susceptible de la première interprétation. La Scenopégie, par exemple, n'étoit-elle pas un jour de fête & de grande fête des Juifs du tems de la République ? Néanmoins cette seconde interprétation plaît aux nouveaux Chronologistes le Maître de Sacy, Simon, de Vence, Dom Calmet, l'Editeur du *Rationarium* : & ceux-ci ont plus d'intérêt à la défendre que n'en a le P. Tirin : Eux qui posent la Passion à l'an 33. & le P. Tirin à l'an 31. comme le P. Petau.

De l'an 15. de Tibère jusqu'à 33. de l'Ere vulg. après l'équinoxe, il y a six Pâques à supposer : Otez celle que les Chronologistes croient pouvoir déduire du c. 5. de S. Jean, vous les incommodés, ils se voyent réduits à poser le Baprême de J. C. à 31. Ere vulg. & ainsi après la mort du S. Précurseur. Cela ruine totalement leur système sur l'an de la Passion.

On voit par-là que le suffrage intéressé de ces Mts. ne donne guère de poids à l'interprétation seconde du passage d'ailleurs assez embarrassé en lui-même pour être entendu de la fête de Pâque ; car le Chapitre 5. de S. Jean qui contient le passage ne comprend autre fait que la guérison d'un languissant depuis 38. ans, à qui, exposé près de la fontaine de Betsaïde dite la fontaine Probatique à cinq portiques, JESUS dit d'emporter son grabat & de marcher, quoiqu'il fut un jour de Sabar. Or le Chapitre 6. qui commence par : *Post hac* : comme pour marquer une suite & la liaison avec ce qui a été dit au précédent, dès le v. 4. annonce une Pâque.

Est-il donc croïable que le S. Evangeliste ait eu si peu de faits à rapporter d'une Pâque à l'autre,